

**BIOGAZ MEAUX
2 ROUTE DE LA CONGE
77450 TRILBARDOU**

Objet : avis du Propriétaire sur la remise en état du site

Monsieur,

Conformément au Code de l'Environnement, votre société BIOGAZ MEAUX, qui envisage de créer une extension de son unité de méthanisation sur mon terrain (parcelle W 505 et W 503 à Chauconin-Neufmontiers (77)) a sollicité mon avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif des installations.

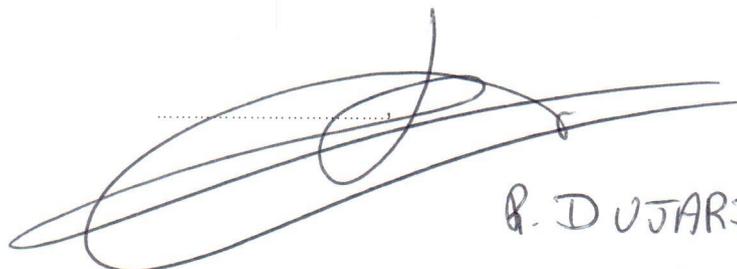
En réponse, je précise donc que si l'activité devait s'arrêter, le site devrait être remis, à votre charge, dans un état compatible avec une activité agricole.

Le cas échéant, il pourrait être demandé à ce que les installations soient démantelées.

Enfin, je vous confirme que je vous autorise à réaliser votre projet sur mon terrain.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à Villenoy, le 21/08/2018



R. DUJARDIN

GFA de RUTEL